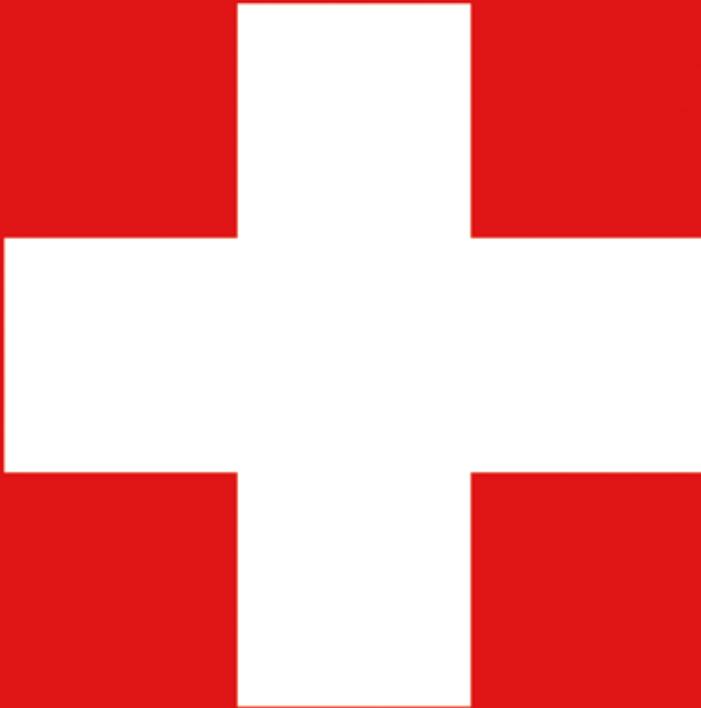


Mercredi 1^{er} août 2018 à la plage de la Savonnière

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE



Mercredi 1^{er} août 2018 à la plage de la Savonnière

Tous les habitants de la commune sont cordialement invités à venir célébrer le 727^{ème} anniversaire de l'acte fondateur de la Confédération helvétique du 1^{er} août 1291.

Dès 18h00, soupe, saucisses, frites, raclettes et assiette valaisanne, servis par les sapeurs-pompiers.

Pâtisseries au stand du Collonge Basket Club.

Boissons (verres consignés CHF 2.-).

**Bons repas en vente
du 23 au 31 juillet à la mairie et
le 1^{er} août dès 18h00 à la Savonnière**

JOYEUSE FÊTE À TOUS !

Les autorités communales

Nous vous recommandons de pavoiser et de décorer votre village et le parcours du cortège.

Les drapeaux de la commune en dralon de 150 x 150 cm sont en vente à la Mairie au prix de CHF 150.-

19h30 Concert de la Fanfare de Collonge-Bellerive à la Savonnière

21h00 Formation du cortège devant l'Hôpital de Bellerive

Les enfants recevront un flambeau et les plus jeunes, accompagnés de leurs parents, un lampion

21h05 Départ du cortège avec tous les enfants, les autorités, les pompiers, la fanfare, la population et les sociétés communales

Parcours : chemin de la Savonnière, chemin Armand-Dufaux, plage de la Savonnière

21h45 Lecture du pacte de 1291 par M. Marc Oberson

Allocution de M. Philippe Thorens, Maire

Hymne suisse

FEU D'ARTIFICE PYROMUSICAL

tiré par Pyrostars

FEU DE JOIE

BAL ANIMÉ PAR LA FORMATION «CALYPSO»

Fête Nationale à la plage de la Savonnière

MERCREDI 1^{er} AOÛT 2018

CANTIQUE SUISSE

(1^{er} couplet)

Sur nos monts, quand le soleil
Annonce un brillant réveil
Et prédit d'un plus beau jour
Le retour
Les beautés de la patrie
Parlent à l'âme attendrie
Au ciel montent plus joyeux
Au ciel montent plus joyeux
Les accents d'un coeur pieux
Les accents émus d'un coeur pieux

Vente des insignes de la Fête Nationale 2018

A l'entrée de la plage de la Savonnière

Les fonds récoltés sont destinés à des monuments historiques et projets culturels ou sociaux en Suisse.

**L'usage de pétards est strictement interdit. Un emplacement spécial est prévu pour l'allumage des engins pyrotechniques.
Merci de vous conformer aux consignes de sécurité des pompiers.**



COMMUNE DE
COLLONGE-BELLERIVE